

Contexte

L'association MI.GA.DO a été créée en 1989 suite au regroupement associatif de **10 Fédérations de pêche** et de **3 Associations de pêcheurs professionnels** des bassins de la Garonne et de la Dordogne.

Contrôle des populations

STATIONS DE CONTRÔLE

Vidéo et piégeage ; en montaison (toutes espèces) et dévalaison (juvéniles de saumon) pour appréhender les flux migratoires

REPRODUCTION NATURELLE (saumon, alose, lamproie)

- Identification et suivi des principaux secteurs de reproduction
- Estimation des stocks reproducteurs (alose, lamproie)

SUIVI ANGUILE

Par pêches électriques et stations de piégeage spécifiques pour déterminer des indicateurs d'abondance de l'espèce et son phénomène de colonisation du bassin

Habitats

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Recensement des obstacles à la libre circulation

POTENTIALITÉS PISCICOLES

Pour le saumon atlantique

FONCTIONNALITÉS DES MILIEUX

Impact des éclusées, suivi des températures...

Education à l'environnement

Information/sensibilisation

- Visites des institutions, des scolaires et du grand public sur sites
- Documents et lettres d'informations
- Présentations des travaux (colloque, séminaire ...)
- Site internet : www.migado.fr / Page Facebook

Objectifs

La restauration et la gestion des populations de poissons migrateurs des bassins de la Garonne et de la Dordogne.

Opérations de repeuplement en jeunes saumons

SITES DE PRODUCTION

7 structures réparties sur les bassins dont 3 sous gestion directe MIGADO : Bergerac (24), Castel (24) et Pont-Crouzet (81), travaillant sur des individus issus de saumons sauvages

DEVERSEMENT EN MILIEU NATUREL

1 à 1.2 million de jeunes saumons par an sur des habitats spécifiques

EVALUATION DES ACTIONS

Par pêches électriques et piégeages

Repeuplement en jeunes esturgeons

De 100 à 500 000 juvéniles d'esturgeons sont lâchés par an sur des habitats spécifiques à l'aval de la Garonne et de la Dordogne. L'élevage est réalisé au centre IRSTEA de St Seurin sur l'Isle

Recherche et développement

Participation à la mise au point du logiciel d'analyses d'images pour les stations de contrôle

Etude du comportement et des déplacements de poissons (saumon, alose, lamproie, anguille et silure)

- Technique de radiotélémetrie
- Utilisation de marques magnétiques

Mise au point et développement de techniques de marquage de masse (pigments fluorescents)

Missions / Actions

Les espèces concernées

Le saumon atlantique, la truite de mer, la grande alose, l'alose feinte, la lamproie marine, la lamproie fluviatile, l'anguille et l'esturgeon européen

Les partenaires

TECHNIQUES : FNPF, FDAAPPMA, bureaux d'études, ONEMA, EDF R&D, organismes de recherche, EPTB

FINANCIERS : Agence de l'Eau Adour Garonne, Conseils départementaux et régionaux, Etat, Europe, EDF, FNPF

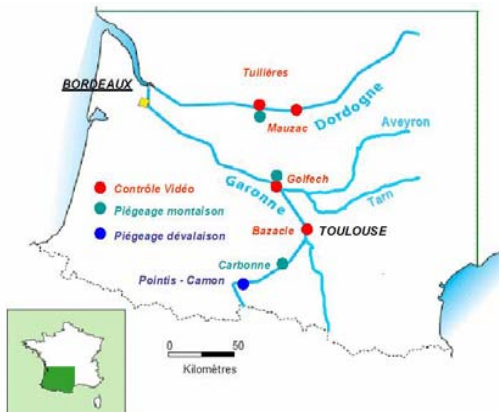
Les menaces passées et présentes subies par ces espèces

Les espèces piscicoles migratrices doivent pouvoir circuler entre les différents milieux nécessaires à l'accomplissement de leur cycle de vie (alternance eau douce / eau salée). Tout élément susceptible d'entraver leurs déplacements ou de détériorer leurs milieux est susceptible de provoquer la raréfaction ou l'extinction des espèces.

Les principales perturbations sont les suivantes :

- Les obstacles aux déplacements des poissons : barrages et chaussées;
- L'artificialisation du régime des cours d'eau : tronçons court-circuités, prélèvements, éclusées hydroélectriques;
- La destruction des habitats et des frayères : extraction des granulats dans le lit mineur des cours d'eau, vidanges ou transparences des retenues de barrages, rectification des cours d'eau, travaux en lit mineur...
- L'altération de la qualité des eaux : pollutions chimiques, thermique et organique;
- L'exercice intensif de la pêche et le braconnage peuvent également, sur des stocks affaiblis, accélérer le processus de disparition des espèces.

De plus, l'introduction d'espèces non indigènes peut fragiliser les peuplements autochtones en apportant des maladies infectieuses, virales ou parasitaires (anguille) ou via une prédation / un effarouchement, c'est le cas du silure, en particulier au niveau des stations de contrôle des migrations (carte ci-contre).



Le cadre d'action de MIGADO

Grâce au décret interministériel 94-157 du 16/02/1994 qui a défini les principes de base de la gestion des poissons migrateurs, les **COGEPOMI** (COmité de GEstion des POissons MIGrateurs) ont vu le jour. Ce décret fixe un cadre unique et cohérent de gestion des poissons migrateurs de part et d'autre de la salure des eaux jusqu'à la limite transversale de la mer : « le plan de gestion des poissons migrateurs » - **PLAGEPOMI**. Ce plan, établi sur le bassin de la Garonne, de la Dordogne, de la Charente, de la Seudre et de la Leyre sur la période 2015-2019, définit les grandes orientations qui contribuent toutes au maintien ou à l'accroissement des effectifs des 8 espèces concernées.

L'association MIGADO est force de proposition au sein des groupes de travail et participe au portage d'actions techniques inscrites dans le PLAGEPOMI allant de l'étude au suivi, jusqu'à la mise en œuvre d'actions de restauration et de gestion des grands migrateurs.

Zoom sur le
LIFE Alose



Opération conduite par MIGADO avec une collaboration sur la production des larves de grande alose avec la FDAAPPMA 47, à partir de géniteurs capturés sur le bassin Garonne-Dordogne. En effet, l'espèce avait totalement disparu du Rhin en raison de l'exploitation inconsidérée de la ressource qu'elle constituait pour les pêcheurs, de la construction d'obstacles à la migration et de la dégradation de la qualité de l'eau et des habitats. 1,5 millions de larves en moyenne ont été déversées chaque année sur le Rhin en Allemagne depuis 2008. L'année 2014 a vu ses premières remontées d'adultes notables sur le Rhin, avec plus de 150 individus comptabilisés.



Incubation des larves d'alse

Ce projet a été primé à Bruxelles comme l'un des 4 meilleurs projets LIFE depuis la création de cet outil de financement européen, il y a 20 ans.

Association Migrateurs Garonne Dordogne



M I G A D O

Siège social : 18 ter rue de la Garonne - BP 95
47520 Le Passage d'Agen

Site internet : www.migado.fr / Page Facebook